

SOLUTIONS DE FONDS DISTINCTS

SIGNATURE SÉLECT IDÉAL MANUVIE^{MC}

Quelle que soit votre
situation

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS

Investissements



Manuvie



Vous voulez une
retraite confortable.
Mais comment y arriver?

Optez pour un contrat
Signature Sélect Idéal Manuvie
pour vous aider à bâtir un
patrimoine et vous assurer la
tranquillité d'esprit.

Tout commence par un choix

Que vous souhaitiez accroître votre épargne-retraite, que vous approchiez de la retraite ou que vous soyez déjà retraité, ce produit peut vous offrir une solution financière.

Votre conseiller peut vous aider à déterminer ce qui vous conviendrait le mieux.



Des fonds de qualité offrant un potentiel de croissance

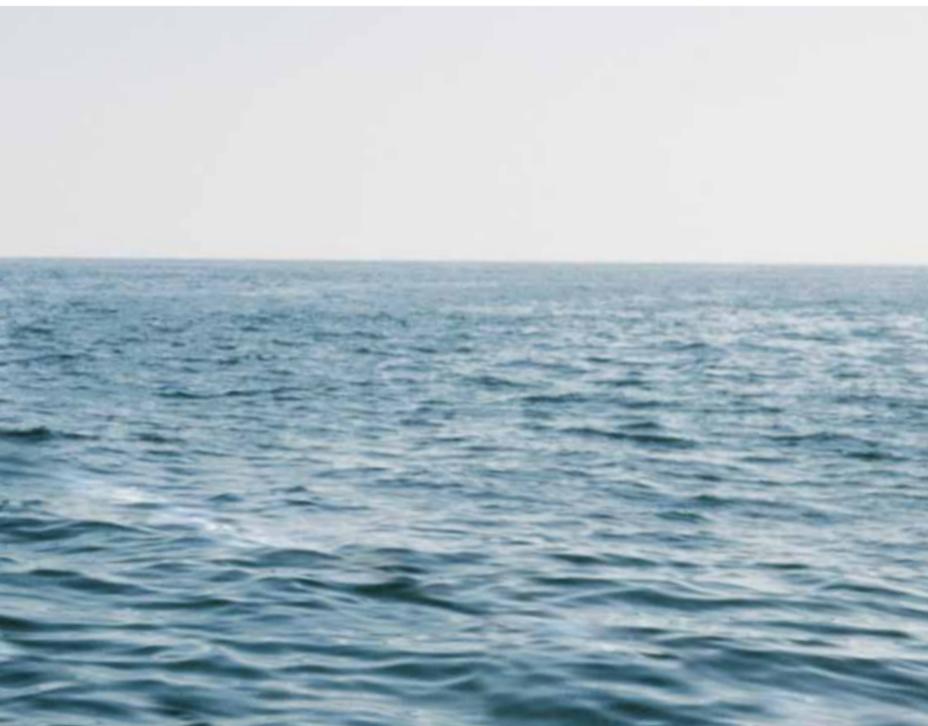
Choisissez parmi plus de 40 fonds couvrant des fonds d'actions, de titres à revenu fixe ou équilibrés, gérés par Gestion d'actifs Manuvie et des partenaires externes de premier ordre.

Garanties

La Garantie à l'échéance ou la Garantie de versement de revenu vous donne l'assurance que votre investissement que vous aurez conservé pendant un nombre d'années déterminé vous sera remboursé en tout ou en partie (75 % ou 100 %)¹, peu importe comment les marchés se seront comportés. La Garantie au décès prévoit que vos bénéficiaires recevront un montant déterminé des primes que vous avez versées.

Revalorisations²

Les revalorisations peuvent accroître la valeur des garanties lorsque le marché est en hausse. Elles vous permettent de tirer parti des marchés haussiers et vous protègent en cas de recul.



Protection contre les créanciers

Le contrat Signature Sélect Idéal Manuvie est assorti d'une protection éventuelle contre les créanciers. Cette caractéristique plaira aux professionnels et aux propriétaires d'entreprise qui cherchent une façon de protéger leurs biens personnels en cas de recours en responsabilité professionnelle.

Possibilité d'éviter les frais d'homologation

Au décès, le produit de votre contrat peut être versé rapidement et en toute discrétion³ aux bénéficiaires désignés (autres que la succession), en évitant les frais juridiques, de succession et d'homologation.

Vous trouverez une description des principales caractéristiques et des dispositions du contrat Signature Sélect Idéal de Manuvie dans le document Notice explicative et Contrat.

¹ Les retraits ont une incidence sur vos garanties.

² Offertes avec la Série Idéal 75/100 et la Série Idéal 100/100.

³ Sauf en Saskatchewan.

FAITES CONFIANCE À MANUVIE

Depuis plus de 125 ans, les Canadiens s'en remettent à Manuvie lorsqu'ils prennent d'importantes décisions financières. Celle-ci offre aujourd'hui des produits et des services financiers à **un Canadien sur cinq**.



⁴ Source : P&I/Towers Watson, à la fin de l'année 2014

⁵ Source : Fiche de renseignements sur la solidité financière de Manuvie, au 31 décembre 2015

⁶ Source : Financière Manuvie, Fiche de renseignements sur la Société à l'échelle mondiale, au 31 décembre 2015

⁷ Source : Financière Manuvie, Fiche de renseignements sur la Société à l'échelle mondiale, au 31 décembre 2015

⁸ Source : Manuvie.ca, au 31 décembre 2014

Pour de plus amples renseignements,
communiquez avec votre conseiller.



La Série Idéal 75/75, la Série Idéal 75/100 et la Série 100/100 sont offertes dans le cadre du contrat Signature Sélect Idéal de Manuvie, un produit d'assurance. Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Les retraits réduisent proportionnellement la Base de calcul de la garantie à l'échéance et la Base de calcul de la garantie au décès. Les versements de revenu de retraite réduisent la Garantie de versement de revenu et la Garantie au décès à raison d'un dollar pour un dollar pour les régimes enregistrés de revenu de retraite. Nous nous réservons le droit de fixer un pourcentage maximum de la valeur des fonds pouvant être retiré sous forme de versements périodiques. Des restrictions relatives à l'âge et d'autres conditions peuvent s'appliquer. Tous les tableaux et graphiques du présent document sont fournis à titre d'exemple seulement. Ils ne constituent aucunement des prévisions ou des projections des résultats de placement. Vous trouverez une description des principales caractéristiques et des dispositions de Signature Sélect Idéal de Manuvie dans le document Notice explicative et Contrat. Veuillez consulter la section sur les revalorisations pour obtenir de plus amples renseignements sur les règles qui régissent cette disposition. L'information contenue dans le présent document a été simplifiée. En cas de divergence entre l'information contenue dans le présent document et le document Notice explicative et Contrat, ce sont ces derniers qui prévaudront. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers est l'émetteur des contrats d'assurance Signature Sélect Idéal Manuvie ainsi que le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats. Les noms Manuvie et Investissements Manuvie, le logo qui les accompagne, les quatre cubes, les mots «solide, fiable, sûre, avant-gardiste», Signature Sélect Idéal Manuvie et Surveillance des placements sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.